

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

072077816

N/A

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

1 Identification de la substance ou du mélange et identification du fournisseur

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** OMNIFLEX (Base, Set: rapide)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel de modelage dentaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
GC America Inc.
3737 W. 127th Street
Alsip, IL 60803
USA

sds@gcamerica.com
- **Service chargé des renseignements:** Affaris Réglementaires
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Pendant les heures d'ouverture normales (Lundi-Vendredi 8:00 AM-5:00 PM CST): +1 (708) 597-0900
Le Transport (CHEMTREC®) le Numéro de Téléphone D'urgence +1 (800) 424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Le produit est classé selon le Système général harmonisé (GHS) .

Irritation cutanée - catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisant cutané - catégorie 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 2	H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Indications complémentaires:**
L'information fournie est en ce qui concerne la toxicité et les risques Note (s) de la composante individuelle (s) dans la formulation. Le risque (s) associé dépend de la voie (s) d'exposition . Le système d'évaluation du danger est entièrement basé sur l'existence du risque (s) et ne prend pas en compte la probabilité de risque (s) réduit grâce à l'utilisation et la manipulation correcte .
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**
 
GHS07 GHS08
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
dioxyde de titane

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 1)

curing agent**

fatty acid**

baumes du Pérou

- **Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Conseils de prudence**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Système de classification:**

- **NFPA ratings (scale 0 - 4)**



Santé = 1

Incendie = 1

Réactivité = 1

- **HMIS-ratings (scale 0 - 4)**



Santé = *2

Incendie = 1

Réactivité = 1

3 Composition / information sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 13463-67-7	dioxyde de titane	10 - 30% w/w
CAS: 68611-50-7	polysulfide polymer	3 - 7% w/w
	fatty acid**	1 - 5% w/w
CAS: 112926-00-8	silicon dioxide, amorphous	1 - 5% w/w
	curing agent**	0,5 - 1,5% w/w
	peppermint oil	0,5 - 1,5% w/w
CAS: 8007-00-9	baumes du Pérou	≤ 1% w/w

- **Indications complémentaires:**

Si une substance est marquée par **, puis substance est un secret commercial . Cela est autorisé en vertu Hazard Communication Standard de l'OSHA (HCS) comme un secret commercial et sous SGH informations commerciales confidentielles (CBI) .

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 2)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Recourir à un traitement médical.
- **Après contact avec les yeux:**
Protéger l'oeil intact.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Manifestations allergiques
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 3)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

• **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

• **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

• **Manipulation:**

• **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Suivre les instructions d'utilisation.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

• **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage:**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

• **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

• **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Suivre les instructions d'utilisation et de stockage.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

• **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

• **Paramètres de contrôle**

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **Contrôles de l'exposition**

• **Équipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 4)

Protection respiratoire:


Protection respiratoire recommandée.

Protection des mains:


Gants de protection

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:
Forme: Pâteuse

Couleur: Blanc

Odeur: Sulfureuse

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:
Inférieure: Non déterminé.

Supérieure: Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité à 20 °C: 4,3 g/cm³

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 5)

· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	1,3 %
Teneur en substances solides:	20,3 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Résultats sur l'homme:**
Peut causer des dommages au sang.
Peut causer des dommages aux testicules.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant
- **Catégories cancérogènes**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

dioxyde de titane	2B
silicon dioxide, amorphous	3

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 6)

curing agent**

2B

• NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

• Carcinogenic categories' legend:

IARC Groupe 1 : L'agent est cancérigène pour l'homme .

IARC Groupe 2A : L'agent est probablement cancérigène pour l'homme .

IARC Groupe 2B : L'agent pourrait être cancérigène pour l'homme .

IARC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'homme .

IARC Groupe 4 : L'agent est probablement pas cancérigène pour l'homme .

NTP K : Connus pour être cancérigènes pour l'homme .

NTP R : Raisonnablement prévu pour être cancérigène pour l'homme .

• Toxicité par administration répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• Effets CMR (cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12 Données écologiques

• Toxicité
• Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Comportement dans les compartiments de l'environnement:
• Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Autres indications écologiques:
• Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

• Résultats des évaluations PBT et VPVB
• PBT: Non applicable.

• vPvB: Non applicable.

• Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination du produit

• Méthodes de traitement des déchets
• Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• Emballages non nettoyés:
• Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

CA/FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 7)

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| · Numéro ONU | |
| · DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA | |
| · Class | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · DOT, TMD, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

polysulfide polymer

dioxyde de titane

fatty acid**

curing agent**

baumes du Pérou

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dioxyde de titane

curing agent**

fatty acid**

baumes du Pérou

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 8)

- **Mentions de danger**

- Provoque une irritation cutanée.

- Provoque une sévère irritation des yeux.

- Peut provoquer une allergie cutanée.

- Risque présumé d'effets graves pour les organes.

- Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Conseils de prudence**

- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

- Continuer à rincer.

- Garder sous clef.

- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

- **Service établissant la fiche technique:** Regulatory Affairs

- **Contact:**

- Regulatory Affairs

- Telephone No. +1 (708) 597-0900

- sds@gcamerica.com

- **Acronymes et abréviations:**

- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

- HCS: Hazard Communication Standard (USA)

- MSDS: Material Safety Data Sheet

- SDS: Safety Data Sheet

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (European Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

- ECHA: European Chemicals Agency

- OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

- LEL: Lower Explosive Limit

- UEL: Upper Explosive Limit

- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

- DOT: US Department of Transportation

- IATA: International Air Transport Association

- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

- NFPA: National Fire Protection Association (USA)

- HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

- LC50: Lethal concentration, 50 percent

- LD50: Lethal dose, 50 percent

- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- **Sources**

- Manufacturers' MSDSs/SDSs

- OSHA (<https://www.osha.gov/dts/chemicalsampling/toc/chmcas.html>)

- TOXNET (<http://toxnet.nlm.nih.gov/>)

- ECHA (<http://echa.europa.eu/>)

- EnviChem (www.echemportal.org)

- CAS Registry Number is a Registered Trademark of the American Chemical Society.

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 08/17/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Base, Set: rapide)

(suite de la page 9)

· Remarques:

Número de Registo CAS é um trademark registrada da American Chemical Society . CHEMTREC é uma marca de serviço registrada da American Chemistry Council , Inc.

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

CA/FR



Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

1 Identification de la substance ou du mélange et identification du fournisseur

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériel de modelage dentaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
GC America Inc.
3737 W. 127th Street
Alsip, IL 60803
USA

sds@gcamerica.com
- **Service chargé des renseignements:** Affaris Réglementaires
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Pendant les heures d'ouverture normales (Lundi-Vendredi 8:00 AM-5:00 PM CST): +1 (708) 597-0900
Le Transport (CHEMTREC®) le Numéro de Téléphone D'urgence +1 (800) 424-9300

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4	H332 Nocif par inhalation.
Irritation cutanée - catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves - catégorie 1	H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 1	H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 1	H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 1	H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Indications complémentaires:**
L'information fournie est en ce qui concerne la toxicité et les risques Note (s) de la composante individuelle (s) dans la formulation. Le risque (s) associé dépend de la voie (s) d'exposition. Le système d'évaluation du danger est entièrement basé sur l'existence du risque (s) et ne prend pas en compte la probabilité de risque (s) réduit grâce à l'utilisation et la manipulation correcte.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger


GHS05 GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

 dihydroxyde de cuivre
 dioxyde de titane

Mentions de danger

Nocif par inhalation.
 Provoque une irritation cutanée.
 Provoque de graves lésions des yeux.
 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
 Peut irriter les voies respiratoires.
 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
 Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Système de classification:
NFPA ratings (scale 0 - 4)

 Santé = 2
 Incendie = 1
 Réactivité = 0

HMIS-ratings (scale 0 - 4)

 Santé = 2
 Incendie = 1
 Réactivité = 0

3 Composition / information sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:

	chlorinated fatty acid ester**	30 - 60% w/w
CAS: 20427-59-2	dihydroxyde de cuivre	10 - 30% w/w
CAS: 13463-67-7	dioxyde de titane	10 - 30% w/w
CAS: 112926-00-8	silicon dioxide, amorphous	1 - 5% w/w

· Indications complémentaires:

Si une substance est marquée par **, puis substance est un secret commercial . Cela est autorisé en vertu Hazard Communication Standard de l'OSHA (HCS) comme un secret commercial et sous SGH informations commerciales confidentielles (CBI) .

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Ne pas pratiquer de respiration par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Recourir à un traitement médical.

· Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Indications destinées au médecin:

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 3)

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Suivre les instructions d'utilisation.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.
Eviter la formation d'aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Suivre les instructions d'utilisation et de stockage.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA/FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 4)

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- **Protection respiratoire:**



Protection respiratoire recommandée.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Bleu clair

- **Odeur:**

Caractéristique

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **valeur du pH:**

Non déterminé.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 5)

· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
· Point d'éclair	Non applicable.
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	56,6 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Réactions aux acides puissants.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 6)

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

chlorinated fatty acid ester**

Oral	LD50	2.000 mg/kg (rat (f+m))
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rat (f+m))

CAS: 20427-59-2 dihydroxyde de cuivre

Oral	LD50	1.000 mg/kg (rat (f+m))
Dermique	LD50	2.058 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,3 mg/l (rat (f+m))

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irrite la peau et les muqueuses.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Résultats sur l'homme:**

Peut causer des dommages au sang.

Peut causer des dommages à la peau.

Peut causer des dommages au système respiratoire.

Peut causer des dommages au cerveau.

Peut causer des dommages au système digestif.

Peut causer des dommages aux yeux .

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

Irritant

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

dioxyde de titane	2B
silicon dioxide, amorphous	3

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Carcinogenic categories' legend:**

IARC Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme .

IARC Groupe 2A : L'agent est probablement cancérogène pour l'homme .

IARC Groupe 2B : L'agent pourrait être cancérogène pour l'homme .

IARC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme .

IARC Groupe 4 : L'agent est probablement pas cancérogène pour l'homme .

NTP K : Connus pour être cancérogènes pour l'homme .

NTP R : Raisonnablement prévu pour être cancérogène pour l'homme .

- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 7)

12 Données écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

chlorinated fatty acid ester**

LC50/96h 32 mg/L (fish)

EC50/48h 100 mg/l (daphnia magna)

CAS: 20427-59-2 dihydroxyde de cuivre

LC50/96h 0,023 mg/L (fish)

EC50/48h 0,0065 mg/l (daphnia magna)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques:**

- **Remarque:** Très toxique chez les poissons.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination du produit

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**

- **DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA** néant

- **Désignation officielle de transport de l'ONU**

- **DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 8)

- | | |
|---|-----------------|
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA | |
| · Class | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · DOT, TMD, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Marine Pollutant: | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

chlorinated fatty acid ester**

dihydroxyde de cuivre

dioxyde de titane

- **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07 GHS08 GHS09

- **Mention d'avertissement** Danger

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

dihydroxyde de cuivre

dioxyde de titane

- **Mentions de danger**

Nocif par inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon SGH

Date d'impression : 03/13/2018

Version CA-FR-Rev 1

Révision: 09/14/2015

Nom du produit: OMNIFLEX (Catalyseur, Set: Rapide)

(suite de la page 9)

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

- **Service établissant la fiche technique:** Regulatory Affairs

- **Contact:**

Regulatory Affairs

Telephone No. +1 (708) 597-0900

sds@gcamerica.com

- **Acronymes et abréviations:**

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

HCS: Hazard Communication Standard (USA)

MSDS: Material Safety Data Sheet

SDS: Safety Data Sheet

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (European Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

ECHA: European Chemicals Agency

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

LEL: Lower Explosive Limit

UEL: Upper Explosive Limit

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- **Sources**

- Manufacturers' MSDSs/SDSs

- OSHA (<https://www.osha.gov/dts/chemicalsampling/toc/chmcas.html>)

- TOXNET (<http://toxnet.nlm.nih.gov/>)

- ECHA (<http://echa.europa.eu/>)

- EnviChem (www.echemportal.org)

- CAS Registry Number is a Registered Trademark of the American Chemical Society.

- **Remarques:**

Número de Registo CAS é um trademark registrada da American Chemical Society . CHEMTREC é uma marca de serviço registrada da American Chemistry Council , Inc.

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Cette version remplace toutes les éditions précédentes.